



EIMAI
JEU CONCOURS
CARTE DE VISITE

EIMAI

Ce règlement a été conçu pour vous aider à comprendre la nature de ce jeu concours et les différentes qui viennent le régir. N'hésitez à nous contacter à l'adresse suivante en cas de besoin d'informations complémentaire : contact@eimai.fr

SOMMAIRE

- 
- 
- 1. Introduction**
 - 2. Organisation du jeu concours**
 - 3. Modalités de participation**
 - 4. Sélection du gagnant**
 - 5. Lot à gagner**
 - 6. Annonce du gagnant**
 - 7. Utilisation des données personnels**
 - 8. Responsabilités**
 - 9. Modifications du règlement**
 - 10. Litiges**
 - 11. Absence de sponsoring**

INTRODUCTION

L'entreprise EIMAI, spécialisée dans le développement de site web et de design graphique, organise un jeu concours intitulé "Gagnez une prestation de design de carte de visite" (ci-après dénommé "le jeu concours"). Ce concours vise à offrir une opportunité unique à ses abonnés de remporter une prestation de design de carte de visite, excluant l'impression. Ce jeu concours est ouvert à tous les résidents de France âgés d'au moins 18 ans.

ORGANISATION DU JEU CONCOURS

L'entreprise EIMAI organise un jeu concours du 03 Juin 2023 au 23 Juin 2023. Ce jeu concours est gratuit et ouvert à toute personne résidant en France et âgée de 18 ans au moment de la participation.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer au jeu concours, les participants doivent respecter les conditions suivantes :

- **S'abonner à la page Instagram AgenceEimai.**
- **Liker le post du jeu concours sur la page Instagram AgenceEimai.**
- **Partager le post du jeu concours sur votre story Instagram.**
- **Remplir le formulaire du jeu concours disponible à l'adresse <https://eimai.fr/jeu-concours-carte-de-visite/>**

Toute participation incomplète, illisible, falsifiée ou ne respectant pas les conditions énoncées ci-dessus sera considérée comme nulle et entraînera la disqualification du participant.

SÉLECTION DU GAGNANT

Le gagnant sera tiré au sort le 25 Juin 2023 parmi l'ensemble des participants éligibles. Le tirage au sort sera effectué de manière aléatoire et sous le contrôle d'un représentant de l'entreprise EIMAI. La décision du tirage au sort sera définitive et sans appel.

LOT À GAGNER

Le lot à gagner est une prestation de design de carte de visite, hors impression. Aucune autre prestation ou service ne sera inclus dans le lot. La valeur du lot ne pourra être échangée contre de l'argent ou tout autre produit ou service.

ANNONCE DU GAGNANT

- Le gagnant du jeu concours sera annoncé le 26 Juin 2023 sur la page Instagram AgenceEimai. De plus, le gagnant sera contacté via sa page Instagram et par e-mail à l'adresse fournie lors de la participation au jeu concours. Si le gagnant ne se manifeste pas dans un délai de 10 jours après la première tentative de contact, son lot sera considéré comme perdu et un nouveau tirage au sort sera effectué.

UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce jeu concours seront utilisées uniquement dans le but de contacter le gagnant et d'organiser la remise du lot. Ces données seront traitées conformément aux dispositions légales en vigueur en matière de protection des données personnelles.

RESPONSABILITÉS

L'entreprise EIMAI décline toute responsabilité en cas de problème technique, de panne ou d'interruption du réseau Internet ou du site Instagram, pouvant empêcher la participation au jeu concours ou la bonne réception des communications relatives au jeu concours.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT

L'entreprise EIMAI se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment, sous réserve d'en informer les participants par tout moyen approprié.

LITIGES

Le présent règlement est régi par la législation en vigueur. En cas de litige non résolu à l'amiable, les tribunaux compétents seront saisis.

ABSENCE DE SPONSORING

Ce jeu concours n'est sponsorisé par aucun partenaire. Les lots sont entièrement offerts par l'entreprise EIMAI.

Fait à Sevrans, le 03 Juin 2023

Signature :



EIMAI
BRAIN OF TECHNOLOGY